



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

09/11/2023

AFFICHEE LE :

09/11/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 23

VOTANTS : 28

DATE D’AFFICHAGE DE LA LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

16/11/2023

L’an deux mil vingt trois, le 15 novembre , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Josiane MALLET, 1^{ère} adjointe, en application de l’article L. 2122-17 du Code général des collectivités territoriales,

PRÉSENTS : Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Fabienne KACZMAREK, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Chantal HENRY

PROCURATIONS : Hélène BURGAT À Josiane MALLET, Christophe LEGENDRE À Didier FLAUST, Annick LECHANGEUR À Bertrand HAVARD, Guillaume LEDEBT À Axelle MORINEAU, Sylvain GIRODON À Nicolas BOHERE

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

RENOUVELLEMENT DU LABEL TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

DELIBERATION N° **DELIB/2023/109**

RAPPORTEE PAR : Monsieur Mickaël MARIE

La commune de Mondeville a été labellisée Territoire Engagé pour la Nature de 2020 à 2023. Ce label porté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et localement par l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD) permet de valoriser les actions menées pour la sauvegarde de la biodiversité, la renaturation des villes ou encore la protection des milieux.

La ville de Mondeville s'est pleinement inscrite dans le réseau des Territoires Engagés pour la Nature en accueillant la réunion des collectivités labellisées en 2021 ou des temps d'échanges en 2022.

Poursuivant ses engagements en la matière, la commune de Mondeville renouvelle sa candidature pour l'obtention du label pour les trois prochaines années.

Elle s'appuie pour cela sur le bilan des actions menées entre 2020 et 2023 :

- La plantation de 2000 arbres sur le territoire
- L'abandon presque total de l'usage de produits phytosanitaires
- La végétalisation du cimetière
- La débitumation de plusieurs milliers de mètres carrés de surface imperméable
- La réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale
- L'organisation de la fête de la nature

D'autres actions s'inscrivent aussi dans la préservation de la biodiversité comme l'augmentation significative de la part de produits biologiques dans la restauration scolaire (60% en octobre 2023).

Par conséquent,

Après consultation de la Commission Urbanisme et Transition écologique du 7 novembre 2023,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** la candidature de la ville de Mondeville au renouvellement du label Territoire engagé pour la Nature ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	28	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT